

Puisque les tarifs ont augmenté de 6 p. 100, je demande au leader du gouvernement au Sénat de présenter des instances au Conseil du Trésor pour que les traversées soient gratuites pour les Canadiens qui se déplacent d'une province à l'autre, c'est-à-dire qu'ils n'aient pas à payer pour passer une frontière interprovinciale.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Je crains de ne pouvoir tenir compte de cette suggestion.

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN TUNNEL OU D'UNE
CHAUSSÉE ENTRE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ET LE
CONTINENT

L'honorable M. Lorne Bonnell: J'aurais une autre question à poser au leader du gouvernement. Selon sa dernière réponse, je conclus qu'il vaut la peine de visiter l'Île-du-Prince-Édouard. Je conclus également que, pour rendre plus accessible aux gens de l'extérieur la culture de l'île, le gouvernement songe à joindre les insulaires au reste du pays en construisant un tunnel ou une chaussée. Le leader du gouvernement au Sénat peut-il me dire si le gouvernement envisage de réaliser ce projet dans un proche avenir?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Le problème est que si je réponds oui à cette question, mon collègue de Terre-Neuve voudra savoir ce que je réserve à son île. Mais celle-ci est suffisamment éloignée pour ruiner tout projet de ce genre.

Je propose à mon collègue de conjuguer ses efforts aux miens pour tenter de convaincre le ministre de l'Environnement.

Le sénateur Bonnell: Dois-je comprendre que le cabinet n'a pas encore entrepris de planifier la construction d'un tunnel ou d'une chaussée reliant l'Île-du-Prince-Édouard?

Le sénateur Roblin: Mon collègue sait bien que je ne peux divulguer ce qui se passe au cabinet.

Le sénateur Argue: En a-t-il seulement été question?

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE—L'AIDE GOUVERNEMENTALE

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, j'ai une autre question à poser concernant la région de l'Atlantique. Nous savons tous que l'agriculture traverse une véritable crise actuellement. On me dit qu'elle est passablement mal en point dans l'Ouest, mais il ne faut pas oublier qu'elle ne va guère mieux dans l'Est qui dépend tellement de la pomme de terre dont le prix est tombé à environ \$1.50 la livre. Au demeurant, certains agriculteurs ont déjà commencé à enterrer leur récolte, dans l'Île-du-Prince-Édouard, auquel cas le gouvernement leur verse deux cents la livre.

Les habitants de cette région espèrent que le ministre fédéral de l'Agriculture viendra à la rescousse d'une industrie très importante pour le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et peut-être aussi Terre-Neuve.

Le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il nous dire si une politique sera adoptée incessamment pour soutenir les producteurs de pommes de terre et l'agriculture, en général, dans l'est du Canada.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Je vais demander à mon collègue, le ministre de l'Agriculture, ce qu'il a d'encourageant à annoncer à mon honorable collègue.

LES AUTOCHTONES

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU YUKON—LES RETARDS DANS LA MISE EN ŒUVRE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Paul Lucier: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement. Celui-ci aura sans doute lu la page entière de publicité qui a paru dans la plupart des journaux du pays au sujet de la Société de développement autochtone du Yukon. Il s'agit d'un programme de financement du développement économique des autochtones qui revêt une très grande importance non seulement pour les Indiens du Yukon, mais pour tous les autochtones du Canada. Nous ne pouvons sérieusement parler de gouvernement autonome des autochtones si nous continuons à empêcher ceux-ci de participer à des programmes qui les mèneront vers l'autonomie.

Je voudrais savoir si le leader du gouvernement pourrait formuler des instances auprès du premier ministre au nom des Indiens du Yukon qui présentent cette demande particulière, pour que cette affaire soit promptement réglée. Ces gens attendent depuis dix-huit mois qu'on leur accorde quelque chose à laquelle tout le monde souscrit. En fait, non seulement tout le monde favorise-t-il cette caisse de développement, mais on a dit de celle-ci qu'elle était un modèle du genre et ce projet n'a suscité aucune critique.

Je me demande si le leader se chargerait de cette affaire pour le compte des Indiens du Yukon, car je sais qu'il sympathise avec eux, et voudrait l'exposer au cabinet et tenter d'en hâter le règlement.

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Je peux dire à mon honorable ami que, depuis quelques mois, le ministère chargé de cette activité a approuvé un certain nombre de projets dont la valeur s'élève à plus de 30 millions de dollars et qui créent environ 2,000 emplois. Par conséquent, les fonctionnaires ne sont pas exactement oisifs à cet égard.

D'autre part, je comprends la préoccupation de mon honorable ami au sujet de ce projet et je vais aller aux renseignements afin de savoir où il en est rendu en ce moment.

LES DROITS DE LA PERSONNE

LES PROCÉDÉS D'EMBAUCHAGE DISCRIMINATOIRES—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, il y a quelques années, le Parlement adoptait la Charte des droits et libertés et donc, le gouvernement de concert avec les Canadiens réalisaient des progrès sensibles en vue de mettre fin à la discrimination fondée sur l'âge, l'origine raciale, la religion et divers autres critères. Le ministre de la Justice a déposé, hier, un document sur cette question qui pourrait avoir certaines répercussions.